

Interview de Catherine Verdier sur le harcèlement scolaire – 10 minutes de lecture

Pourriez-vous définir le harcèlement ?

Le harcèlement correspond à une violence qui est répétée sur une période plus ou moins longue. Cela implique un certain nombre de caractéristiques :

- La prise de pouvoir d'un enfant ou d'un groupe d'enfants sur un autre ;
- La répétition ;
- La notion d'intentionnalité qui est très importante dans le sens où l'harceleur ou l'intimidateur (je préfère utiliser ce terme) s'aperçoit qu'il fait du mal à sa victime car elle va s'isoler, pleurer mais qu'il continue ses actes qu'ils soient verbaux, physiques ou sociaux. Cette notion d'intentionnalité est très importante et permet de différencier le harcèlement du simple conflit ;
- Le phénomène de groupe, contrairement à la violence conjugale ou à la violence au travail. L'effet de groupe peut d'ailleurs faire basculer le simple conflit en harcèlement ;
- Certains auteurs précisent aussi que « le rire » est un carburant dans les situations de harcèlement. S'il n'y a pas de rire, le harcèlement n'est pas intéressant pour l'intimidateur qui cherche à faire rire, se rendre « fort » et « amuser la galerie » au détriment de sa victime.

Existe-t-il une différence entre le cyberharcèlement et le harcèlement ?

Lors du Forum mondial contre le harcèlement (WABF) qui s'est tenu à Stockholm en novembre dernier et qui a été organisé par l'UNESCO, une nouvelle définition du harcèlement a été proposée : le harcèlement et cyberharcèlement ont été regroupés sous le terme générique de « harcèlement ».

Pour compléter cette proposition de l'UNESCO, l'attitude des adultes devient également un élément important de cette définition : « lorsqu'il n'y a pas d'intervention d'un tiers adulte et que personne ne prend en compte la souffrance ni les faits qui sont en train de se produire ». La victime ne se sent donc pas prise en compte ni protégée.

Dans le cyberharcèlement, il y a la notion de souffrance virtuelle et de la difficulté à se rendre compte du mal que l'on fait. Derrière un écran, l'agression est peut-être plus « simple » car l'intimidateur est à l'abri de tous les regards. Il y a d'ailleurs, une vraie inquiétude car l'intimidateur ne voit pas sa victime souffrir, ce qui peut devenir à terme beaucoup plus dangereux que le harcèlement dans les cours de récréation.

Est-ce qu'il y a des tranches d'âge ou des populations qui sont plus concernées par des cas de harcèlement (victime ou harceleur) ?

Non, le harcèlement touche tout le monde et dans n'importe quel milieu.

Il est vrai que le cyberharcèlement est plus présent à partir du collège car les adolescents utilisent internet et les réseaux sociaux. UNICEF France a publié les résultats de sa 4e Consultation nationale et a indiqué qu'un enfant sur deux serait victime d'attaques et de moqueries dès l'âge de 6-7 ans et un sur trois au collège.

Existe-t-il différentes formes de harcèlement ?

Oui, nous pouvons différencier des formes de harcèlement en fonction des âges. Chez les petits, tout se passe dans la cour de récréation car il n'y a pas encore de téléphone ou d'ordinateur. Cela va prendre la forme d'insultes sexistes, racistes, de violences physiques et d'exclusion sociale (exclure une personne du groupe de foot ou d'une activité).

Au collège et au lycée, le harcèlement est physique, verbal et social. Il sera également dirigé vers (ou contre) l'orientation sexuelle de la personne.

Enfin, chez les plus grands, le cyberharcèlement prend une grande place.

A votre connaissance, la prévention du cyberharcèlement passe-t-elle par une sensibilisation des outils numériques et de la maîtrise des jeunes générations ?

C'est en effet, la première fois dans l'histoire de l'humanité que les enfants sont en avance sur les adultes. Il y a des communications qui sont faites autour des écrans, du temps passé et des contenus. Mais de manière globale, il n'y a rien qui est fait de manière concrète concernant les dangers du net et le e-respect.

Est-ce qu'il y a des profils psychopathologiques qu'on peut retrouver chez l'harceleur et la victime ?

Oui, il y a plusieurs profils en effet.

Chez les intimidateurs ce sont les enfants tyranniques au sein de leur famille avec leur parents ou la fratrie. Les enfants qui subissent de la violence en milieu familial ; les enfants victimes de harcèlement au sein de la fratrie, les enfants qui présentent une empathie faible à l'égard des autres.

Au niveau des victimes, les profils à risque sont des enfants présentant des situations émotionnelles difficiles : période de deuils, divorce des parents ; qui présentent des difficultés scolaires ; les enfants hypersensibles.

Quels sont les signes d'alerte ?

Tout d'abord, comme dit précédemment, le harcèlement est invisible aux yeux des adultes donc il est difficile de mettre en cause l'adulte ou les professeurs dans le cadre scolaire.

Il faut être vigilant à tout changement brusque chez un enfant : changement de comportement, de résultats scolaires, d'émotions. Par exemple, un enfant qui devient irritable, qui se met à pleurer, qui fait des cauchemars, qui ne mange plus etc... Chez les petits, ces signes sont visibles plus rapidement car leur carapace est parfois moins épaisse. Cependant, à l'adolescence, il peut être très difficile de repérer ces changements. Ce qui va pouvoir alerter, c'est un adolescent qui n'est plus invité chez des copains, qui présente un retrait social, qui a une chute des résultats scolaires ou au contraire le surinvestissement scolaire, un enfant qui se mutile, se dévalorise fortement, présente des troubles du sommeil (dort en classe) ou alimentaire, présente des conduites à risques...

Quels sont les moyens de prévention et de prise en charge ?

Récemment, le ministère de l'éducation a lancé le programme PHARe, qui est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges.

Idéalement, les trois axes à développer sont la prévention, l'action et la réparation.

- La prévention est donc un des axes principaux à travailler. Il n'existe pas, à ma connaissance, de prévention efficace de nos jours. S'y intéresser au collège est bien trop tard. Le harcèlement scolaire est en réalité, tout un état d'esprit. L'empathie et la bienveillance ne se transmet pas à travers un cours

magistral mais en observant le monde qui nous entoure, les adultes et les valeurs que l'on transmet dans l'éducation.

De plus, il faudrait mettre en place des activités sociales et psychosociales dès le moment où les enfants rentrent en collectivité. Actuellement en France, il n'y a aucun apprentissage. A l'instar des pays nordiques tels que la Finlande, le Danemark ou la Suède, il existe des programmes d'habileté sociale à partir du moment où les enfants mettent les pieds en collectivité et le taux de harcèlement dans ces pays est beaucoup plus faible.

Au niveau de l'action, il est important de former les professionnels confrontés à ces situations : professeurs, infirmières, psychologues scolaire dans le cadre scolaire afin de stopper le harcèlement. Je peux citer différentes méthodes existantes telles que la méthode « Pikas » et « NO BLAME ». Cependant, les formations proposées restent encore inégales entre les différentes académies.

- L'étape de réparation doit concerner autant la victime que l'intimidateur. Elle peut se faire avec un suivi psychologique mais aussi par du sport ou des activités sociales valorisantes. Cependant, l'école ne propose rien concernant cette dernière étape.

En février 2022, une loi a été votée avec notamment, une obligation de soin pour les victimes ET les harceleurs. Il est en effet, très rare, que des parents viennent consulter car leur enfant a été harceleur. Il y a un déni très fort. Une loi est donc nécessaire car elle permet d'avoir un cadre et une orientation vers une obligation de soin.

Dans les prises en charge, il faudrait que les intimidateurs soient construits (on le sait, ces personnes ont une faible estime d'elles-mêmes) ; tandis que l'estime de soi des victimes doit être reconstruite afin d'éviter les séquelles à l'âge adulte (manque de confiance en soi, anxiété sociale).

Culturellement, on a tendance, et c'est évidemment très important, de s'attacher à soutenir et à encadrer les victimes.

Toutefois, la prise en charge des harceleurs devrait être une des priorités car des enfants qui ont pu être intimidateurs à l'école, au collège ou au lycée et qui n'ont pas été arrêtés, dont la violence n'a pas été contenue et stoppée, qui ont poursuivi leurs méfaits en toute impunité pourront se donner le droit de continuer de sévir à l'âge adulte (travail, relation de couple).



Catherine VERDIER

Psychologue-thérapeute-analyste

Spécialiste des enfants et adolescents

Experte auprès des tribunaux du Luxembourg

Fondatrice de Psyfamille (www.psyfamille.com)

Fondatrice du Centre Européen de Formation Psyfamille

(<https://www.psyfamille.com/centre-de-formation/>)

Co-fondatrice du Centre Français de formation CFHS dédié à la prévention du harcèlement scolaire

Co-fondatrice de la première plateforme elearning en Europe dédiée à la prévention du harcèlement scolaire (<https://formation-cfhs.fr>)

Présidente de l'Association Amazing KIDS qui oeuvre pour la prévention du harcèlement scolaire dès le plus jeune âge (www.amazing-kids.eu)

Formatrice-Ecrivaine et conférencière

Auteure de 2 romans

Auteure du livre « #j'aime les autres » aux Editions du Rocher, 2017

Auteure du livre « 50 activités bienveillantes pour prévenir le harcèlement scolaire », Larousse, 2020

Auteure du livre « L'écologie scolaire », Dunod, avril 2021

